



BULLETIN D'ADHESION 2023

Nom de l'association :

Adresse mail@.....

Président : Tel : Portable :

Adresse mail@.....

Secrétaire : Tel : Portable :

Adresse mail@.....

Trésorier : Tel : Portable :

Adresse mail@.....

Assurance : Compagnie Contrat N°

Adresse postale de l'association

Site web de l'association :

40 € Adhésion d'une association.

Le bulletin d'adhésion et la cotisation sont à adresser au trésorier : Par voie postale

Patrimoine Navigant en Charente Maritime– Patrice HYPPEAU – 22 petite rue du bourg – 17220 Saint Christophe

Le règlement peut également être effectué par virement bancaire sur le compte de PNCM :

Code IBAN : FR76 1170 6440 0453 4188 8300 159 BIC : AGRIFRPP817

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée par ordonnance du 12/12/2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à :

Patrice Hyppeau, trésorier : patricehyppeau@aol.com

Isabelle Mann, secrétaire : isabelle@pncm.fr

Veillez indiquer (si nécessaire) la liste des bateaux de l'association et les coordonnées des responsables du bateau.

Bateau : Responsable : Tel : Portable :

Adresse mail@.....

Bateau : Responsable : Tel : Portable :

Adresse mail@.....

Bateau : Responsable : Tel : Portable :

Adresse mail@.....

Les caractéristiques de votre (vos) bateau(x) seront intégrées dans la base de données de PNCM dès que vous nous aurez rempli (ou modifié) le formulaire que vous trouverez sur notre site.

Montant réglé :€.

A le/...../ 202...

Signature :